

Renseignements concernant l'adhésion⁽¹⁾

Vous pouvez également adhérer en ligne : fcpe.asso.fr

L'adhésion à la FCPE est individuelle

Étiez-vous adhérents l'année dernière ? Oui Non

Les parents

Merci d'écrire lisiblement et en majuscule

Nom du parent adhérent 1 : _____

Nom du parent adhérent 2 : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. parent 1 : _____

Tél. parent 2 : _____

Courriel parent 1 : _____ @ _____

Conseil local de : _____

Année scolaire : 20..... / 20.....

Prénom 1 : _____

Prénom 2 : _____

Tél. portable 1 : _____

Tél. portable 2 : _____

Courriel parent 2 : _____ @ _____



FCPE 79 - CDPE des DEUX-SÈVRES

Conseil Départemental de Parents d'Élèves

27, rue du 14 Juillet

79000 NIORT

Tél. : 05 49 24 56 75

Mail : fcpe.cdpe.79@wanadoo.fr

Site : www.fcpe79.org

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 8 h à 18 h - mardi de 8 h à 17 h

mercredi de 8 h à 18 h - Fermé le vendredi

Les enfants

Nom / Prénom	Né(e) le	École / Collège/ Lycée	Classe	Commune de l'établissement
--------------	----------	------------------------	--------	----------------------------

LA REVUE DES PARENTS

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant (6 numéros par an) 3.35 € pour les adhérents - 6.00 € pour les non-adhérents.



Le règlement accompagné du bulletin complété doit être remis au conseil local ou à défaut à la FCPE départementale.

En remplissant cette adhésion je m'engage à promouvoir les valeurs de la FCPE et soutenir les actions engagées pour la défense de l'école publique.

Je souhaite*

Être candidat(e) au conseil d'école maternelle élémentaire

Nom de l'école : _____

Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée)

Nom de l'établissement : _____

Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle : _____

J'accepte de*

Recevoir la lettre d'information électronique de la FCPE

Participer aux activités du conseil local FCPE

* Cochez la case correspondante

Je rejoins la FCPE

Adhésion annuelle⁽²⁾ : _____ 18,30 €

(adhésion avec La Revue des Parents, 3,35 € par an)

Part nationale : 6,00 € - Part départementale : 7,70 €

Part locale : 1,25 €

Adhésion du second parent⁽²⁾ : _____ 18,30 €

(adhésion avec La Revue des Parents, 3,35 € par an)

Part nationale : 6,00 € - Part départementale : 7,70 €

Part locale : 1,25 €

Je cotise déjà auprès du conseil local de :

Précisez lequel : _____

Je ne verse que la part locale : _____ €

Je soutiens le conseil local par un don de : _____ €

TOTAL À RÉGLER : _____ €

Signature 1

Signature 2

(2) Déduire 3,35 € si adhésion sans Revue des Parents.

DES PARENTS AU SERVICE D'AUTRES PARENTS

Nouveaux parents d'élèves ou parents d'enfants déjà scolarisés, venez rejoindre les 5550 familles ayant adhéré à la FCPE, et qui ont choisi de s'investir dans la vie scolaire de leurs enfants.

Par ces représentants, la FCPE, première association de parents des Deux-Sèvres, est présente à tous les niveaux (écoles, collèges, lycées) et à tous les échelons et commissions (établissements, auprès des élus locaux, Préfet, Recteur, Directeur académique).

En adhérant à la FCPE, devenez force de proposition collective, pour une école bienveillante, attentive à tous les élèves quelles que soient leurs différences, et sur tout le territoire des Deux-Sèvres.

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et la Fédération nationale. Conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.